FORMATION CSE

Alexandra Veyrie Tél : 01 53 72 00 11 | 06 76 46 59 87
Jessica Loison Tél : 01 53 72 00 10
formation@apex-isast.fr

# AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Connaître les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques psychosociaux. Doter les représentants du personnel d'outils méthodologiques pour l'analyse des situations de travail présentant des risques psychosociaux. Leur permettre d'initier, de suivre et d'évaluer un programme de prévention de ces risques.

2 JOURS

## PUBLIC

Les représentants du personnel intervenant sur le sujet

## TARIF

**Inter-entreprises à Paris :** 700 € HT par élu.

**En intra entreprise (présentiel ou visioconférence) :** Contactez-nous pour un devis personnalisé.

## PROCHAINES DATES

- 14-15 mars 2024
- 20-21 juin 2024
- 28-29 novembre 2024

## PRÉREQUIS

Aucun

**99 % des élus recommandent cette formation.**

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

## PROGRAMME

### COMPRENDRE LES DIVERSES NOTIONS, LES DÉBATS ET LES ENJEUX AUTOUR DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Origines
- Santé physique, santé mentale et bien-être au travail
- Se repérer dans le cadre juridique

### ABORDER CONCRÈTEMENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Une grille de lecture du travail et de la personne
- Les facteurs de risques psychosociaux
- Des méthodes d'identification des facteurs des risques et des troubles

### AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LEURS FACTEURS ET LEURS TROUBLES

- Identifier les différents acteurs, le rôle et les responsabilités de chacun (représentants du personnel, employeur, médecin du travail, Carsat, ...)
- Passer du diagnostic à l'action préventive
- Utiliser les moyens d'action internes et externes